PHI 4052 - 10
Problèmes d'éthique économique et sociale
Plan de cours
François Boucher

Automne 2016 - Lundi 18h00-21h00
Local : à déterminer
Heures de bureau : à déterminer

A. Description de l'annuaire

Les débats actuels autour de la justice distributive seront abordés à partir de l'étude de problèmes qui concernent directement la gestion publique: par exemple, la question des clauses «orphelin» et la justice intergénérationnelle, la légitimité de l'allocation universelle inconditionnelle; les problèmes éthiques soulevés par la gestion publique des soins de santé dans le cadre d'une économie de marché; la justifiabilité morale de l'impôt progressif sur le revenu; le bien-fondé des politiques de justice sociale ciblant prioritairement les plus démunis. Seront également discutés certains problèmes éthiques soulevés par la gestion publique en situation d'incertitude, par exemple : le débat autour du «principe de précaution».

B. Description spécifique et objectifs du cours

Ce cours a essentiellement pour but d'offrir une introduction à l'éthique économique et sociale, laquelle s'intéresse aux jugements de valeur et aux normes portant sur les comportements économiques et les institutions sociales, légales et politiques qui encadrent les activités économiques. Le cours offre aux étudiants un aperçu synthétique et critique des principales théories de la justice et des approches contemporaines en matière d'éthique économique et sociale. Le cours vise à fournir aux étudiants des cadres théoriques permettant d'aborder les principales questions contemporaines d'éthique économique et sociale. Il offre également aux étudiants une occasion de mettre en pratique ces outils et ces connaissances et d'exercer leur jugement éthique en lien avec des questions d'éthique économique et sociale.

Ce cours amènera l'étudiant à s'interroger sur la légitimité des inégalités socio-économiques en se tournant vers les écrits des plus grands penseurs politiques des dernières décennies. À partir de la philosophie politique normative et de l'éthique économique et sociale, le cours offre des outils conceptuels et théoriques permettant de comprendre, d'analyser et de critiquer avec rigueur les politiques publiques et les revendications politiques relatives à la redistribution des richesses, à l'étendue des droits de propriété, à la taxation, à la légitimité des inégalités socio-économiques et à la régulation de l'économie par l'État et les acteurs politiques.

Les textes à l'étude se situent principalement dans la perspective analytique en éthique et philosophie politique contemporaine. Cette perspective affirme qu'il est possible d'examiner les questions éthiques soulevées par l'économie d'une manière rationnelle et rigoureuse.

Prenant comme point de départ l'utilitarisme et la théorie de la justice comme équité de John Rawls, nous nous interrogerons sur la nature de la justice sociale et examinerons diverses

conceptions et critiques de la justice sociale. Après avoir examiné la critique de Rawls de l'utilitarisme, nous examinerons différentes variantes de l'égalitarisme. Nous nous pencherons également sur les critiques néolibérales et libertariennes de l'État-providence ainsi que sur certaines théories marxistes contemporaines et certaines critiques morales du fonctionnement du marché. Nous consacrerons enfin plusieurs séances à certaines problématiques plus spécifiques telles que la taxation et la tarification des services publics, les enjeux éthiques soulevés par les changements climatiques, la justice entre les générations ainsi que le rôle du système d'éducation dans la mise en place d'une société juste.

C. Méthodologie

Le cours se proposera d'accompagner les étudiants dans une lecture fine et contextualisée des écrits de philosophes contemporains (ou du moins, de la seconde moitié du XX^{e} siècle) au moyen d'exposés magistraux donnés par l'enseignant, complétés par des discussions avec le groupe sur des points précis abordés en classe ou à l'occasion des lectures. Les étudiants sont vivement encouragés à faire part de leurs remarques, commentaires ou objections au fil du cours. Un module Moodle PHI4052-10 Problèmes d'éthique économique et sociale (Automne 2016) – F. Boucher sera mis sur pied pour ce cours, sur lequel on retrouvera les différents documents distribués en classe. Il n'en reste pas moins que la réussite à ce cours dépendra pour une grande partie de la capacité des étudiants à entreprendre par et pour eux-mêmes une lecture réfléchie (c'est-à-dire accompagnée d'une prise de notes) des textes proposés.

D. Textes

Les étudiants devront se procurer l'ouvrage suivant à la COOP Uqam :

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger (2003), *Éthique sociale et économique*, Éditions La Découverte, Collection Repères no. 300, 128 pp., **ISBN :** 9782707139443

Ils doivent également se procurer le recueil de texte PHI 4052, Problèmes d'éthique économique et sociale, Automne 2016, François Boucher à la COOP UQAM.

Enfin, certains textes en lecture obligatoire pourront être téléchargés en format pdf à partir du site web Moodle du cours.

E. Notation :

A+ 4.3 90-100

A 4.0 85-89

A- 3.7 80-84

B+ 3.3 77-79

B 3.0 73-76

B- 2.7 70-72

C+ 2.3 65-69

C 2.0 60-64

C- 1.7 57-59

D+ 1.3 54-56

D 1.0 50-53

E 0.0 moins de 50

F. Proposition d'évaluations

1. Un court résumé critique (15 %) portant sur un des textes en lecture obligatoire identifié par un astérisque sur le plan de cours. Les étudiants devront choisir un texte en lecture obligatoire et écrire un résumé critique avant qu'ait lieu le cours portant sur le texte faisant l'objet du résumé. Un résumé remis après l'heure à laquelle débute le cours portant sur le texte faisant l'objet du résumé ne sera pas pris en considération. Les résumés doivent avoir une longueur approximative de 700-900 mots (environ 2 pages à simple interligne avec la police *Times New Roman*).
2. Un court essai (40 % chacun) (6-8 pages, double interligne, Times New Roman, format 12). Les étudiants devront rédiger un essai visant à répondre à une question choisie parmi une liste de question proposée par le professeur. L'essai doit être remis le 21 octobre.
3. Un examen final (45 %). L'examen final au lieu le 19 décembre. Il couvrira toute la matière vue en classe et abordée dans les textes en lecture obligatoire. L'examen comprendra+ des questions à réponses courtes (2-4 phrases) et des questions à développement. Aucun livre n'est permis lors de l'examen. Aucun ordinateur n'est permis. Les étudiants ont le droit à deux feuilles de notes (recto-verso). La durée prévue de l'examen est de 3 heures.

G. Contenu et lectures

1. Introduction et présentation du plan de cours (12/09)

Lectures suggérées

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, Prologue, « L'éthique économique et sociale, version moderne », p. 3-14.

David Robichaud et Patrick Turmel, *La juste part*, Montréal : Atelier 10, 2012.

2. L'utilitarisme (19/09)

Lecture obligatoire

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, Chap. 1 « L'utilitarisme », 16-28.

Lectures complémentaires

Will Kymlicka, Les théories de la justice : Une introduction, Paris : La Découverte, 2003, chap. I, « L'utilitarisme », p. 17-61.

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, Chap. 1 « L'utilitarisme », 16-28.

Catherine Audard (dir.), Anthologie historique et critique de l'utilitarisme, Paris : Presses universitaires de France, 1999

3. Rawls et la justice comme équité - principes et concepts fondamentaux (26/09)

Lecture obligatoire

*John Rawls, *Une théorie de la justice*, Chap. 1, « La justice comme équité », Trad. C. Audard, Paris : Seuil, 1987, 29-53.

Lectures complémentaires

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, Chap. 3 « L'égalitarisme libéral de John Rawls », et « Justice et travail »

John Rawls, *Une théorie de la justice*, Chap. 2 « Les principes de la justice » (extrait).

John Rawls, *Théorie de la justice*, « La répartition », §41-43.

John Rawls, *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice*.

Matin O'Neill, "Three Rawlsian Routes Towards Economic Democracy", *Revue de Philosophie Économique*, 2008, 9/1, 29-55.

4. Le libertarisme (03/10)

Lecture obligatoire

*Robert Nozik, *Anarchie, État et utopie*, « Justice distributive », Paris : PUF, 2008.

Lectures complémentaires

John Tomassi, "Market Democracy", in *Free Market Fairness*, Princeton: Princeton University Press, 2012.

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, Chap. 2, « Le libertarisme », 29-42.

Steiner, H I. & P. Vallentyne (dir.) (2000) *Left-Libertarianism and its Critics: The Contemporary Debate.* London & New York: Palgrave, 2000.

Friedrich Hayek, *Droit, législation et liberté, Partie 2 : Le mirage de la justice sociale*, Quadrige/PUF, 1980.

G. A. Cohen, « On the Currency of Egalitarian Justice », *Ethics*, 1989, 99, 906-944.

5. Alternatives à l'égalité distributive : Reconnaissance, respect, oppression et priorité (10/10)

Lecture obligatoire

*Nancy Fraser « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 23, 2004, 152-164.

Lectures complémentaires

Elizabeth Anderson, « What is the Point of Equality? », Ethics, vol. 109, no. 2, 1999, pp. 287-337.

Iris Marion Young, *Justice and the Politics of Difference* « Displacing the Distributive Paradigm »

Thomas Nagel, Égalité et partialité, Chap. 7 « L'égalitarisme », trad. C. Beauvillard, Paris, PUF, 1994 (1991), pp. 69-80.

Derek Parfit, « Égalité ou priorité ? », Revue française de science politique, 46e année, no. 2, 1996, pp. 280-320.

6. Nouvelles approches marxistes : Qu'est-ce que l'exploitation? (17/10)

Lecture obligatoire

Will Kymlicka, *Les théories de la justice*, Chap. 4 « Le marxisme ».

Lectures complémentaires

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, Chap. 3, « Le marxisme », p. 43-55.

Christine Delphy « Pour une théorie générale de l'exploitation. En finir avec la théorie de la plus-value», *Mouvements* 26/2, 2003, p. 69-78.

G.A. Cohen, *Pourquoi pas le socialisme ?* L'Herne, 2010.

John Roemer « Une théorie générale de l'exploitation et des classes », *Actuel Marx*, 7/1, 43-64, 1990.

John Roemer (dir.), *Analytical Marxism*, Cambridge: Cambridge University Press.

***** Remise de l'essai vendredi le 21 octobre*****

7. Semaine de relâche (24/10)

8. Le libre marché : enjeux éthiques (31/10)

Lecture obligatoire

*Michael Sandel, *Ce que l'argent ne saurait acheter*, Chap. 2 « Les incitatifs », Paris : Éditions du Seuil, 2014.

Lectures complémentaires

Debra Satz, "The Market's Place and Scope in Egalitarian Political Theory", in *Why Some Things Should not be for Sale. The Moral Limits of Markets*, Oxford: Oxford University Press, 2010, 63-91.

Michael Walzer, *Sphères de justice*, Éditions du Seuil, 1997.

9. Qu'est-ce qu'un juste financement des services publics ? (07/11)

Lectures obligatoires

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, « Les soins de santé peuvent-ils être laissés au libre jeu du marché »

François Blais « Tarification et justice sociale. Le dilemme égalité-liberté », *Les Cahiers du 27 juin*, 5/1, 2010, 7-10.

Lectures complémentaires

Liam Murphy and Thomas Nagel, *The Myth of Ownership. Taxes and Justice*, Oxford: Oxford University Press.

Joseph Heath, "Three Normative Models of the Welfare State", *Public Reason*, 2011, 3/2, 13-44.

Pierre-Yves Néron, « Coopération, compétition et moralité : la main invisible du marché et la division du travail moral », *Raison publique*, 16, 2012.

10. Justice et handicap (14/11)

Lecture obligatoire

*Catherine Audard, « Les frontières de la justice : citoyenneté, capacité d'anticipation et handicap », *Revue française d'éthique appliquée*, 2/2, 2016.

Philippe Van Parijs et Christian Arnsperger, *Éthique sociale et économique*, « Justice et handicap », 70-81.

Lectures complémentaires

Solange Chavel, « Le handicap comme frontière de la justice? » dans Marlène Jouan (dir.) *Voies et voix du handicap*, Presses Universitaires de Grenoble, 2013.

Jonathan Wolff et Avner de-Shalit, *Disadvantage*, Oxford University Press, 2007.

Martha Nussbaum, *Frontiers of Justice*, Cambridge MA: Harvard University Press, 2006.

11. Justice et éducation (21/11)

Lecture obligatoire

*Daniel Weinstock, « La justice scolaire », *Revue philosophique de Louvain*, 105/1-2, 17- 41.

Lectures complémentaires

Daniel Weinstock, « Une philosophie politique de l'école », *Éducation et francophonie*, 2008, 36/2, 31-46.

Harry Brighouse and Adam Swift (2014), *Family Values. The Ethics of Parent-Child Relationships*, Princeton : Princeton University Press, 2014.

Meira Levinson, *The Demands of Liberal Education*, Oxford: Oxford University Press, 1999.

Clayton, Matthew, *Justice and Legitimacy in Upbringing*, Oxford : Oxford University Press, 2006.

12. La justice entre les générations (28/11)

Lecture obligatoire

*Axel Gosserie, *Penser la justice entre les générations*, Chap. 5, section II « Des pensions intergénérationnellement juste », Aubier, 2004, p. 265-293.

Lectures complémentaires

Philippe Van Parijs, « La justice entre générations », Disponible en ligne https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/DOCH_016_(PVP).pdf

Patrick Turmel et David Robichaud, « La transmission intergénérationnelle du patrimoine : un problème de justice », dans Dan Sylvain et Joerg Tremmel, *Générations équitables*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2010, pp. 221-238.

13. Justice et environnement (05/12)

Lecture obligatoire

*Pierre-Yves Néron, « Penser la justice climatique », *Éthique Publique*, 2012.

Lectures complémentaires

Brian Barry, « Sustainability and Intergenerational Justice », *Theoria*, 44/89, 1997, 43-64.

Simon Caney, "Climate Change, Intergenerational Equity, and the Social Discount Rate", *Politics, Philosophy & Economics,* 13/4, 2014,320-342.

14. La ville juste (12/12)

Lecture obligatoire

Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris : Anthropos, 1968, extraits, 22-29, 53-57, 64-69, 78-90, 98-106.

Lectures complémentaires

David Harvey, *Capitalisme contre droit à la ville,* Amsterdam, 2011.

Kohn, Margaret, *Brave New Neighborhoods: The Privatization of Public Space*, New York, Routledge, 2004.

Thad Williamson, *Sprawl, Justice, and Citizenship: The Civic Costs of the American Way of Life*. Oxford University Press 2010.

15. * Examen final en classe (19/12) *****

H. Politique n^{o} 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Consulter aussi la **Politique # 42 contre le harcèlement psychologique** :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf

I. Règlement n^{o} 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html

J. BES Concentration ÉCR : Compétences pédagogiques visées

Compétence 1 : **Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.**	**Niveau de développement attendu**
- ***Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève*** - ***Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève*** - ***Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves***	**Sensibilisation**
Compétence 2 : **Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante**.	
- ***Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone***	**Maîtrise**
- ***Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement***	**Consolidation**
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
- ***Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement*** - ***Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver*** - ***Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement***	**Sensibilisation**